

CHELLES Des riverains plaident pour une guinguette le long du canal

La ville veut une plage en bord de Marne

Grosse déception, à Chelles, pour le président de l'association des Riverains de bords de Marne, Lucien Follet. En voyant ces derniers mois les travaux menés sur le canal, tout près du pont de la Goujonnette, il pensait que Ports de Paris aménageait un quai permettant d'y amarrer une pénichette, pourquoi pas une guinguette. Las ! Les travaux ne visaient qu'à renforcer le chemin de halage, afin d'y sécuriser la promenade.

« Le canal est trop étroit à cet endroit pour y permettre l'amarrage. Ou alors, il aurait fallu creuser pour l'élargir, ce qui impliquait la création d'un ouvrage de soutènement conséquent », explique Eric Fuchs, directeur de l'Agence Seine Amont à Ports de Paris. Et donc un coût bien plus important. S'il ne se dit « pas opposé à ce genre de projet, il n'est envisageable que s'il est soutenu financièrement par les collectivités concernées ».

■ D'autres priorités...

Mais pour elles, l'animation des bords de Marne, du moins sous cette forme, n'a pas vraiment l'air d'être une priorité. Ainsi, à Marne et Chantereine, le cabinet du président indique « porter une attention particulière au devenir du restaurant la Goujonnette (NDLR : fermé depuis décembre 2011) ». Mais pour l'installation d'une péniche guinguette, « la multiplicité des acteurs rend le sujet très compliqué », sans compter qu'il faut aussi « trouver un entrepreneur prêt à s'engager sur ce genre de projet ».

A la mairie de Chelles, « on espère » qu'une guinguette s'installe à Chelles « mais sur la Marne, pas sur



Chelles, jeudi. Des travaux ont été réalisés afin de sécuriser la promenade. Les riverains y voyaient l'aménagement d'un quai et espéraient y voir amarrer une guinguette. (LP/G.P.)

le canal », précise Paul Athuil (EELV), l'adjoint chargé des Travaux. Pour lui, la priorité « c'est la réouverture d'un espace baignade » en bord de Marne, qui existait il y a cinquante ans. « Il nous manque l'autorisation des Affaires sanitaires », qui ne risque pas d'arriver puisque à l'endroit où elle est envisagée se déverse le ru de Chantereine, « souillé et pollué en permanence par des personnes peu scrupuleuses ». Néanmoins, l'élu l'assure : « La baignade à Chelles rouvrira. » Quitte à détourner « le ru ».

Une fois la « plage » ouverte pendant les beaux jours, Paul Athuil n'exclut pas que des animations et des commerces s'y installent, le site ayant « un très gros potentiel ». Un projet qui laisse du-

bitatif Lucien Follet. « Les bords de Marne ne sont pas raccordés aux égouts. De fait aucun développement commercial n'est possible. » Pour sa part, il compte soumettre à Ports de Paris un projet de quai d'amarrage de tourisme sur le quai de l'Argonne, juste en amont du quai qui vient d'être aménagé en bordure du canal. Il lui semble « évident que l'avenir du développement des activités touristiques du canal peut inclure un arrêt à Chelles ». Eric Fuchs indique à ce sujet que Ports de Paris porte un « projet de développement touristique à Valres, tout près de la base de loisirs, qui inclurait du transport de passagers ». Chelles-Valres en bateau, c'est pour quand ?

GRÉGORY PLESSE